Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 décembre 2013

- Rapport des commissaires aux comptes
- Etats financiers consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros (K€)

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19
TÉL : 01 42 03 80 00
FAX : 01 53 72 89 71
EMAIL : confederation@cfdt.fr

CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

C.F.D.T.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Ernst & Young et Autres
1/2 place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris la Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Confédération Française Démocratique du Travail
4, boulevard de la Villette
75955 Paris Cedex 19

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Bureau National. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de conunerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 6.34- de l'a1mexe expose les principes et méthodes comptables pour la détennination de la valeur des immobilisations financières. Dans Je cadre de nos appréciations, nous avons vérifié les évaluations qui en résultent.

- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques tels que décrits en note 6.39. Nos travaux ont consisté à examiner les d01mées utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des com{'tes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opimon exprimée dans la première partie de ce rapport.

iii- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en Fra11ce, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sinoérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 7 mai 2014

Les conunissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	Ernst & Young et Autres
Francis Chartier	Isabelle Tracq-Sengeissen

Sommaire – Etats financiers consolidés

1 Bilan consolidé 5
2 Compte de résultat consolidé 6
3 Tableau des flux de trésorerie 7
4 Variation des Fonds Propres 8
5 Faits majeurs 9
5.1 Observations sur les comptes sociaux de la Confédération 9
5.2 Premiers comptes consolidés de la Confédération 9
5.3 Evènements de l'exercice 9
5.4 Liste des entités consolidées 10
6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation 11
6.1 Référentiel comptable, ... 11
6.2 Modalités de consolidation 11
6.3 Méthodes et règles d'évaluation 12
7 Informations sur les comptes du bilan et du compte de résultat et sur leurs variations 16
7.1 Immobilisations incorporelles 16
7.2 Immobilisations corporelles 17
7.3 Immobilisations financières 18
7.4 Stocks et en-cours 19
7.5 Ventilation des créances par échéance 20
7.6 Dépréciation de l'actif circulant 20
7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités 20
7.8 Fonds Syndicaux de la Confédération CFDT 21
7.9 Fonds dédiés 21
7.10 Provisions pour risques et charges 22
7.11 Impôts différés 22
7.12 Emprunts et dettes financières 23
7.13 Autres passifs 24
7.14 Engagements hors bilan 24
7.15 Tableau des ressources 25
7.16 Charges d'exploitation 27
7.17 Autres produits d'exploitation 28
7.18 Résultat financier 29
7.19 Résultat exceptionnel 29
7.20 Impôts 30
7.21 Effectif 30
8 Autres informations 30
8.1 Évènements postérieurs à la clôture 30
8.2 Dirigeants 30
8.3 Liste des organismes paritaires 31

1 Bilan consolidé

Actif	Note n°	31/12/13	31/12/12
Actif immobilisé		**319 22**	**315 330**
Immobilisations incorporelles	***8.1***	7 89	5 219
Immobilisations corporelles	***8.2***	79 42	84 523
Immobilisations financières	***8.3***	231 90	225 588
Actif circulant		**46 51**	**47 111**
Stocks et en-cours	***8.4***	57	272
Clients et comptes rattachés	***8.5-8.6***	1 01	817
Autres créances et comptes de régularisation	***8.5-8.6***	15 91	14 000
Valeurs mobilières de placement	***8.7***	18 46	20 002
Disponibilités	***8.7***	10 54	12 020
Total de l'actif		**365 737**	**362 441**

Passif	Note n°	31/12/13	31/12/12
Fonds propres		**316 787**	**316 613**
Réserves	***4***	312 92	308 376
Réserves consolidées	***4***	3 69	4 715
Résultat consolidé	***4***	17	3 521
Fonds dédiés	***8.9***	**336**	**481**
Provisions pour risques et charges	***8.10***	**12 000**	**11 594**
Dettes		**36 61**	**33 753**
Emprunts et dettes financières	***8.12***	5 37	5 908
Fournisseurs et comptes rattachés	***8.13***	2 92	3 044
Autres dettes et comptes de régularisation	***8.13***	28 31	24 800
Total du passif		**365 737**	**362 441**

2 Compte de résultat consolidé

Montants en K€	Note n°	31/12/2013	31/12/2012
Cotisations	*8.15*	22 405	22 231
Subventions contributions	*8.15*	16 164	16 759
Autres produits d'exploitation	*8.17*	15 841	14 342
Total des produits d'exploitation		**54 410**	**53 332**
Achats consommés	*8.16*	(3 746)	(3 689)
Charges externes	*8.16*	(18 750)	(16 486)
Charges de personnel	*8.16*	(16 354)	(16 383)
Impôts et taxes	*8.16*	(2 325)	(2 198)
Autres charges d'exploitation	*8.16*	(9 015)	(8 147)
Dotations aux amortissements et aux provisions	*8.16*	(10 617)	(9 431)
Total des Charges d'exploitation		**(60 806)**	**(56 334)**
Résultat d'exploitation		**(6 396)**	**(3 002)**
Charges et produits financiers	*8.18*	**6 069**	**6 573**
Résultat courant des entreprises intégrées		**(327)**	**3 572**
Charges et produits exceptionnels	*8.19*	**408**	**(141)**
Impôts sur les résultats	*8.20*	(52)	(44)
Résultat net des entreprises intégrées		**29**	**3 387**
Report ressources non utilisées	*8.9*	**344**	**386**
Engagements à réaliser	*8.9*	(199)	(252)
Résultat net de l'ensemble consolidé		**174**	**3 521**
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net (part du groupe)		**174**	**3 521**

3 Tableau des flux de trésorerie

	TABLEAU DES LUX DE TRESORERIE - K€	Montants au 31/12/2013	Montants au 31/12/2012
OPERATIONS D'EXPLO	*OPERATIONS D'EXPLOITATION*		
	RESULTAT NET DES ENTREPRISE INTEGREES	**174**	**3 521**
	Dotations aux Amortissements et provisions	10 522	9 126
	Reprises des Amortissements et provisions	(3 211)	(4 100)
	Plus et moins values de cession	25	75
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**7 510**	**8 622**
	Ecart de conversion sur la CAF		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**Variation nette exploitatio**	**(655)**	**682**
	Var° de stock	(302)	213
	Var° des Créances d'exploit°	(190)	373
	Var° des Dettes d'exploit°	(163)	96
	Variation nette hors exploitation	**1 644**	**(243)**
	Var°des créances hors exploitation	(1 892)	(281)
	Var°des dettes hors exploitation	3 320	375
	Charges et produits constatés d'avance	216	(337)
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**989**	**439**
	FLUX NET DE TRESORERIE GENE E PAR L'ACTIVITE	**8 499**	**9 061**
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	*OPERATIONS D'INVESTISSEMENT*		
	Décaisst / acquisition immos incorporelles	(4 240)	(4 438)
	Décaisst / acquisition immos corporelles	(1 685)	(8 036)
	Encaisst / cession d'immos corp et incorp	12	0
	Décaisst / acquisition immos financières	(5 301)	(8 672)
	Encaisst / cession immos financières	349	72
	Trésorerie Nette sur Acquisition.Cession de Filiales	41	
	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(10 825)**	**(21 075)**
OPERATIONS DE FINANCEMENT	*OPERATIONS E FINANCEMENT*		
	Variation des fonds dédiés	(145)	(134)
	Encaissements provenant d'emprunts	36	5 364
	Remboursement d'emprunts	(573)	(19)
	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(682)**	**5 211**
	VARIATION DE TRESORERIE	**(3 008)**	**(6 804)**
	Incidences des variations de taux de change		
	TRESORERIE A L'OUVE TURE (*) **31/12/2012**	**32 023**	**38 827**
	TRESORERIE A LA CLO URE (*) **31/12/2013**	**29 015**	**32 023**

4 Variation des Fonds Propres

Montants en K€ Situation à la clôture	Réserves générales	Réserves affectées	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total des capitaux propres - part du groupe
Solde au 31/12/2011	**159 147**	**146 270**	**4 336**	**3 335**	**0**	**313 089**
Affectation du résultat 2011	(2 102)	5 060	377	(3 335)		(0)
Résultat de l'exercice				3 521		**3 521**
Autres			2			2
Solde au 31/12/2012	**157 046**	**151 330**	**4 716**	**3 521**	**0**	**316 613**
Affectation du résultat 2012	1 620	2 925	(1 023)	(3 521)		(0)
Résultat de l'exercice				**174**		**174**
Autres						0
Solde au 31/12/2013	**158 666**	**154 255**	**3 692**	**174**	**0**	**316 787**

La charte financière qui régit les organisations syndicales affiliées à la CFDT dispose que des parts de cotisations soient attribuées à des secteurs confédéraux distincts.

Ainsi, des montants correspondent à des « réserves affectées » reflétant l'activité de ces secteurs, principalement la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et sont inclus dans le poste « réserves », voir détail 8.8 « Fonds Syndicaux de la Confédération ».

5 Faits majeurs

5.1 Observations sur les comptes sociaux de la Confédération

Les modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales sont définies dans la Section 1 de l'Annexe – « Règles comptables des organisations syndicales » du règlement n°2009-10 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

5.2 Comptes consolidés de la Confédération

La Confédération CFDT a établi ses premiers comptes consolidés au 1er janvier 2009 et leur première certification est intervenue au 31 décembre 2010, selon le calendrier défini par les textes.

L'article L. 2135-2, inséré dans le Code du travail par l'article 10 de la loi du 20 août 2008, précise les obligations et méthodes à adopter par une organisation syndicale tête de périmètre au regard de l'établissement de comptes consolidés.

La Confédération CFDT applique pour ses comptes consolidés 2013 les modalités de l'article du Code du travail, définies en Section 2 de l'Annexe des règles comptables des organisations syndicales, annexe du règlement n° 2009-10.
Ces modalités déterminent le périmètre d'ensemble (lien d'adhésion ou d'affiliation) ; s'agissant de la notion de contrôle, les règles renvoient à l'application de l'article L.233-16 du code de commerce qui définit ces critères.

5.3 Evènements de l'exercice

La confédération a mis en service au cours de l'année 2013, sa nouvelle application de Gestion de ses adhérents et de ses structures en ligne, dénommé GASEL. Cette évolution majeure a consisté, à transplanter le périmètre fonctionnel de cinq applications de la gestion de l'adhérent et des structures dans un nouvel environnement technologique permettant un accès partagé, réparti et sécurisé à une base de données centralisée rassemblant tous les référentiels uniques nécessaires à la gestion en temps réel de l'adhérent et des structures.

Faisant suite à la décision prise lors de l'Assemble Générale des syndicats de 2012, le projet d'évolution de l'organisation se poursuit jusqu'au congrès de juin 2014. Il se décline en plusieurs chantiers : accompagnement et soutien des militants, proximité avec les salariés, service à l'adhérent, place des syndicats-rôle des structures CFDT, place et prise de responsabilité des jeunes, des femmes et des personnes issues de la diversité, information-communication en direction des salariés, des adhérents, des militants et des responsables. La mise en œuvre de ces projets s'est notamment matérialisée en 2013 par un travail mené en lien avec les organisations sur la base de convention de partenariats et l'organisation en octobre d'un rassemblement national de 5000 élus à la Porte de Versailles. Les moyens financiers dégagés pour ces projets sur l'exercice 2013, représentent des sommes conséquentes.

5.4 Liste des entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous et il est à noter l'absence d'intérêts minoritaires dans les associations loi 1901 ; les réserves des ces entités sont ainsi intégralement reprises dans les réserves consolidées de la Confédération.

Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation	% contrôle	% intérêtD
Confédération	784 409 930	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Entité consolidante	Entité consolidante	Entité consolidante
Association AGI	349 904 839	47-49, avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Association ASSECO	389 700 303	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
GIE BELLEVILLE	334 993 748	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	100%
Association BIERVILLE	319 073 425	10, route des Nations , 91690 Boissy la Rivière	Intégration globale	100%	N/A
Association CELIDE	424 318 368	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Domaine de Bierville EURL	477 876 130	10, route des Nations , 91690 Boissy la Rivière	Intégration globale	100%	100%
Association ESPACE BELLEVILLE	334 722 378	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
SCI FLANDRE	398 216 051	12, rue des dunes , 75019 Paris	Intégration globale	100%	100%
Association Institut Belleville	328 142 237	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Association IRIS	525 389 813	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
Association ISEFOJ	447 807 066	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	N/A
SCI LOIRE-JAURES	395 201 340	12, rue des dunes , 75019 Paris	Intégration globale	100%	100%
GIE PRESSE	334 993 730	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	100%
SCI REBUFFAT	431 886 183	12, rue des dunes , 75019 Paris	Intégration globale	100%	100%
GIE VILLETTE	334 993 755	4, boulevard de la Villette, 75955 Paris Cedex 19	Intégration globale	100%	100%

6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

6.1 Référentiel comptable,

Les comptes consolidés de l'Ensemble confédéral sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Règlementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1er janvier 2000.

Dans le cadre du règlement comptable n° 2009-10 issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008, portant sur la « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » et le décret n° 2009-1665 du 28 décembre 2009, la confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, relatifs aux organisations syndicales.

6.2 Modalités de consolidation

6.2.1 Méthodes de consolidation

Toutes les entités dans lesquelles l'Ensemble assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les entités consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de la structure consolidante les éléments des comptes des entités consolidées, après retraitements éventuels.
- Éliminer les opérations entre l'entité consolidante et les autres entités consolidées.

6.2.2 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les entités intégrées ainsi que les résultats internes entre ces entités ont été éliminées dans les comptes consolidés.

6.2.3 Dates de clôture des exercices des entités consolidées

Les entités sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre, d'une durée de 12 mois, à l'exception éventuelle des entités créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

L'exercice de toutes les entités consolidées est d'une durée de 12 mois, dont la clôture est fixée au 31 décembre.

6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par l'Ensemble sont les suivants :

6.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	N /A	
Provisionnement des prestations de retraites et assimilées	OUI	7.3.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

6.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les frais accessoires d'acquisition sont activés.

6.3.2.1 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	2 ans
Projets informatiques	Linéaire	De 2 à 5 ans

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

En cas de durée d'utilité indéterminable, aucun amortissement n'est pratiqué mais un test d'impairment est effectué annuellement.

6.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Les immobilisations corporelles, acquises avant 2009, figurant au bilan d'ouverture de la Confédération, au 1er janvier (terrains et immeubles) ont été valorisées sur la base d'une expertise immobilière.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie probable des biens concernés.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Terrains	Non amortissable	N/A
Constructions	Linéaire	20 à 35 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier et Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immobilisations	Linéaire	5 ans

6.3.4 Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des participations non consolidées, prenant en compte la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations financières telles que les prêts figurent au bilan à leur coût de revient, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, valeurs monétaires, titres de participation.

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves.

Les titres de la Confédération ont été évalués, à la valeur de marché ou à leur valeur d'acquisition.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément aux règles comptables.

Ce portefeuille comprend en partie des placements effectués pour le compte d'organisations affiliées.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

6.3.5 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO : « Premier entré, Premier sorti ».

Le coût d'achat est composé du coût d'achat augmenté des frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

6.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation nominative lorsqu'il y a un risque d'impayé.

6.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur valeur de marché, au 1er janvier 2009 (bilan d'ouverture de la Confédération).

Les mouvements sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré (CUMP) pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constatée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation est inférieur à la valeur d'achat.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément aux règles comptables.

6.3.8 Impôts sur les bénéfices

L'activité des organisations syndicales étant exonérée d'impôt, il n'y a pas lieu de comptabiliser d'impôt différé.

6.3.9 Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité syndicale prépondérante de l'Ensemble consolidé, les provisions constatées correspondent essentiellement à des charges liées à l'activité juridique de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS).

Par ailleurs, les provisions sont également constituées de provisions pour charges financières et de litiges.

6.3.10 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné dans les comptes sociaux et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

L'ensemble du personnel est soit rémunéré par les GIE Belleville et Villette soit mis à disposition à la confédération CFDT. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE, font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite,
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 3% (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaires).

Le taux d'évolution des rémunérations est de : 4% observés ces quatre dernières années.

6.3.11 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'Ensemble est engagé dans le cadre de ses activités courantes et annexes qui sont assumées à titre accessoire ou dans le prolongement de ses actions normales.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

7 Informations sur les comptes du bilan et du compte de résultat et sur leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

7.1 Immobilisations incorporelles

Montants en K€	31/12/2012	Augment.	Diminut.	Autres mouvements	31/12/2013
Valeurs brutes					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, marques	2 174	3 730		4 838	**10 742**
Autres immobilisations incorporelles	4 943	511		(4 838)	**616**
Avances et acomptes versés					
Total	**7 118**	**4 240**			**11 358**
Amortissements					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, marques	1 899	946			**2 845**
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes versés					
Total	**1 899**	**946**			**2 845**
Valeurs nettes					
Ecart d'acquisition (1)					
Frais de recherche et développement					
Frais d'établissement					
Concessions, brevets, marques	275	2 784		4 838	**7 897**
Fonds de commerce (2)					
Autres immobilisations incorporelles	4 943	511		(4 838)	**616**
Avances et acomptes versés					
Total	**5 219**	**3 294**			**8 513**

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement aux progiciels acquis ou développés par le GIE Villette.

Les autres mouvements correspondent aux immobilisations en cours qui ont été finalisées en cours d'exercice.

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gasel » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

7.2 Immobilisations corporelles

Montants en K€	31/12/2012	Augment.	Diminut.	Autres mouvements	31/12/2013
Valeurs brutes					
Terrains	21 845				**21 845**
Constructions	95 600	1 161		425	**97 186**
Installations techniques, mat. & out.	776	57	11	17	**838**
Autres immobilisations corporelles	2 070	232	15	5	**2 292**
Immobilisations corporelles en cours	4 024	232		(167)	**4 089**
Avances et acomptes	366			(279)	**87**
Total	**124 681**	**1 682**	**26**		**126 336**
Amortissements					
Terrains					
Constructions	38 401	7 032			**45 433**
Installations techniques, mat. & out.	558	74	11		**622**
Autres immobilisations corporelles	1 198	276	2		**1 472**
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	**40 157**	**7 382**	**13**		**47 526,4**
Valeurs nettes					
Terrains	21 845				**21 845**
Constructions	57 199	(5 871)		425	**51 753**
Installations techniques, mat. & out.	218	(18)	0	17	**217**
Autres immobilisations corporelles	872	(43)	13	5	**820**
Immobilisations corporelles en cours	4 024	232		(167)	**4 089**
Avances et acomptes	366			(279)	**87**
Total	**84 523**	**(5 700)**	**14**		**78 810**

Les immobilisations sont constituées principalement des biens immobiliers inscrits à l'actif du bilan de la Confédération et des trois SCI, ainsi que sur l'association Bierville.
Les terrains et immeubles sont valorisés à leur coût historique dans les 3 SCI (Flandre-Jaurès, Loire-Jaurès et Rebuffat).

Pour la Confédération, en application de l'article 3 du CRC 2009-10, les méthodes suivantes d'évaluation ont été retenues :

La valorisation des biens immobiliers a été effectuée sur la base d'une expertise immobilière qui retient la moyenne de trois valeurs (rendement valeur locative / valeur vénale par capitalisation / méthode par la construction), correspondant à la valeur historique dans les comptes sociaux.
La décomposition par composants des biens immobiliers, hors SCI, est faite en retenant 4 composants principaux : Gros-œuvre, façades étanchéité menuiseries extérieures, climatisation-ventilation-chauffage, électricité, plomberie, ascenseur, courants et agencements

Les travaux en cours correspondent aux frais complémentaires relatifs à l'acquisition d'un ensemble immobilier (51 avenue Simon Bolivar à Paris 19ème) pour un montant de 4 025 k€ (achat total : 5.615 k€ dont 1 590 k€ inscrite en terrain).

7.3 Immobilisations financières

Montants en K€	31/12/2012	Augment.	Diminut.	31/12/2013
Valeurs brutes				
Titres de participations (2)	517		64	**453**
Créances rattachées à des participations	0			**0**
Prêts	2 654	929	342	**3 241**
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)	227 366	4 372	6	**231 732**
Total	**230 537**	**5 301**	**413**	**235 425**
Provisions pour dépréciation				
Titres de participations (2)	286			286
Créances rattachées à des participations				
Prêts	20			20
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)	4 643	19	1 442	3 219
Total	**4 949**	**19**	**1 442**	**3 525**
Valeurs nettes				
Titres de participations (2)	231		64	**167**
Créances rattachées à des participations	0			**0**
Prêts	2 634	929	342	**3 221**
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)	222 723	4 353	(1 436)	**228 512**
Total	**225 588**	**5 283**	**(1 030)**	**231 900**

(1) Le poste "Titres immobilisés de l'activité du portefeuille" comprend principalement des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation, réalisés par la Confédération.

Ces éléments sont issus des comptes sociaux de la confédération CFDT et correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves.
Pour information, leur valeur est établie au 31/12/2013 à 268 317 k€ (valeur de marché) et à 6 899 K€ (valeur de souscription de contrats Fcpr), pour une valeur brute à la clôture de 231 699 k€, tel que précisé dans l'annexe des comptes sociaux de la confédération CFDT.

Une dépréciation est constatée fin 2013 à hauteur de 3 219 k€, ramenant la valeur nette de ces titres à 228 480 k€.

(2) Les titres de participation non consolidés concernent les sociétés suivantes :

Entités non consolidées	N° de Siren	VNC des titres au 31/12/2012	Augment.	Diminut.	VNC des titres au 31/12/2013	Montant des capitaux propres	Résultat dernier exercice	Pourcentage détention
VIGEO SAS	443 055 215	131			**131**	4 789	(226)	2,60%
Autres titres		100		(64)	**36**	NC	NC	NC
Total		**231**		**(64)**	**167**	**4 789**	**(226)**	

La SAS Vigeo et les quatre entités figurant en Autres titres (Sifa, Inter-Expansion, Cisl/Msi et Chèque-Déjeuner) ne répondent pas aux critères définis par les textes pour être intégrées dans le périmètre de consolidation, notamment en termes de pourcentage de contrôle.

7.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montants en K€	31/12/2012	Variation	31/12/2013
Valeurs brutes			
Matières premières	36	20	55
En-cours	111	(16)	94
Marchandises	397	56	453
Total	**543**	**60**	**602**
Provisions pour dépréciation			
Matières premières			
En-cours			
Marchandises	271	(242)	29
Total	**271**	**(242)**	**29**
Valeurs nettes			
Matières premières	36	20	55
En-cours	111	(16)	94
Marchandises	125	298	424
Total	**272**	**302**	**573**

Les stocks sont essentiellement détenus par le GIE CFDT-Presse et représentent du matériel syndical, des brochures ou des ouvrages destinés au réseau CFDT.

La dépréciation constatée en 2012 sur des stocks de marchandises siglées avec l'ancien logo Cfdt a été reprise sur l'exercice.

7.5 Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Nature	Total brut	Échéances		Dépréciation	Total net
		- 1 an	+ 1 an		
Créances clients et comptes rattachés	1 072	1 072		60	1 013
Avances et acomptes sur commandes	117	117			117
Autres créances	15 139	15 139		62	15 077
Charges constatées d'avance	721	721			721
Total	**17 049**	**17 049**		**122**	**16 927**

Les autres créances concernent essentiellement des subventions à recevoir pour 3.087 k€ et des cotisations collectées sur 2013 et à encaisser des syndicats en 2013 pour un montant de 6.243 k€. Les autres créances des trois SCI correspondent à des appels de fonds vis-à-vis du gestionnaire des immeubles pour un montant de 1 352 k€ lié à des remboursements sur l'exercice 2013.

7.6 Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Dépréciations	31/12/2012	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2013
Stocks	271		82	324	29
Créances	113		32	22	122
Valeurs mobilières de placement					
Total	**384**		**114**	**347**	**151**

7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les valeurs mobilières de placement et disponibilités, d'un montant de 29 014 k€, proviennent principalement de la Confédération.

7.8 Fonds Syndicaux de la Confédération CFDT

Au 31 décembre 2013, les fonds syndicaux, compris dans les réserves générales et affectées se décomposent comme suit :

Montants en K€ Situation à la clôture	Réserves générales	Réserves affectées	Réserves consolidées	Résulta de l'exerc ce	Total des capitaux propres - part du groupe
Solde au 31/12/2011	**159 147**	**146 270**	**4 336**	**3 3 35**	**313 089**
Affectation du résultat 2011	(2 102)	5 060	377	(3 335)	(0)
Résultat de l'exercice				**3 521**	**3 521**
Autres			2		2
Solde au 31/12/2012	**157 046**	**151 330**	**4 716**	**3 5 21**	**316 613**
Affectation du résultat 2012	1 620	2 925	(1 023)	(3 521)	(0)
Résultat de l'exercice				**174**	**174**
Autres					0
Solde au 31/12/2013	**158 666**	**154 255**	**3 692**	**174**	**316 787**

Le poste "Réserves affectées" correspond notamment à des montants enregistrés dans les comptes sociaux de la Confédération CFDT. En effet, la charte financière CFDT dispose que les cotisations versées par les syndicats et réparties, servent à des actions syndicales spécifiques : Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS), Fonds d'organisation, Solidarité Syndicale Mondiale (SSM).

De plus, pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a mis en réserve 2.300 k€ au 31 décembre 2012, majorés d'un montant de 700 k€ décidé lors de l'affectation du résultat 2012 en 2013.

7.9 Fonds dédiés

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies.

Montants en K€ Ressources	Montants des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affec ées (6894)	Fonds rerstants à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	1 111	480	344	199	335

7.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2012	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Reprise non utilisées	31/12/2013
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	2 691		308	430		2 569
Provisions pour PV sur portefeuille VMP	1 008		347			1 355
Provisions pour litige social	7		309	7		309
Provisions pour Caisse Nationale d'Action Syndicale	7 860		1 205	1 304		7 761
Autres provisions pour risques & charges	28		6	28		6
Total	**11 594**		**2 175**	**1 769**		**12 000**

Elles sont principalement composées de :

Engagement pris en matière de retraite :

L'ensemble du personnel est soit rémunéré par les GIE Belleville et GIE-Villette, soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE, font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Provisions de la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) :

Elles concernent les sommes que la Confédération est susceptible de payer au titre de la couverture juridique qu'elle assure aux adhérents de la CFDT.

Provisions pour charges financières :

Engagement de reversement de fonds confiés à la Confédération par les organisations CFDT en fonction de leur valeur de marché au jour de leur restitution.

7.11 Impôts différés

L'activité des organisations syndicales étant généralement exonérée d'impôt, il n'y a pas lieu de comptabiliser d'impôts différés.

La valeur d'actif représentée par les déficits fiscaux reportables d'une entité fiscalisée, l'association Célidé, n'est pas constatée dans les comptes consolidés, leur imputation sur des excédents futurs étant incertaine sur les prochaines années.

7.12 Emprunts et dettes financières

7.12.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en K	31/12/2012	31/12/2013	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Total emprunts auprès des établts et loc. financements					
Dettes financières diverses	5 908	5 371	685	2 120	2 566
Total emprunts et dettes financières diverses	**5 908**	**5 371**	**685**	**2 120**	**2 566**
Concours bancaires courants		(0)	(0)		
Intérêts courus non échus					
Total concours bancaires courants et intérêts courus		**(0)**	**(0)**		
Total emprunts et dettes financières	**5 908**	**5 371**	**685**	**2 120**	**2 566**

7.12.2 Variation des emprunts et dettes financières

Montants en K€	31/12/2012	Mvt de périmètre	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	31/12/2013
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
Total emprunts auprès des établts et loc. financements						
Dettes financières diverses	5 908		36	573		5 371
Total emprunts et dettes financières diverses	**5 908**		**36**	**573**		**5 371**
Concours bancaires courants				0		(0)
Intérêts courus non échus						
Total concours bancaires courants et intérêts courus				**0**		**(0)**
Total emprunts et dettes financières	**5 908**		**36**	**573**		**5371**

L'emprunt de 5.300 k€ a été souscrit en novembre 2012 par la confédération auprès de la Société Générale, affecté au financement de l'ensemble immobilier au 51 avenue Simon Bolivar dans le 19ème. Il a été remboursé, à hauteur de 530 k€, son solde se monte à 4770 k€ au 31/12/2013

7.13 Autres passifs

Les autres passifs comprennent les éléments suivants :

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2013	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	3 044	2 928	2 928	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	97	94	94	0	0
Avances et acomptes reçus sur commande	8	8	8	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 917	3 965	3 965	0	0
Dettes diverses	20 317	23 541	13 901	0	9 640
Produits constatés d'avance	462	706	706	0	0
Total autres passifs à court terme	**27 845**	**31 243**	**21 603**	**0**	**9 640**

*Les dettes diverses à moins d'un an correspondent pour l'essentiel à des cotisations, encaissées par le Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations –SCPVC- (Confédération) début 2014 et dues aux organisations Cfdt (5 304 K€) ; ces sommes s'inscrivent dans le total de la collecte des cotisations pour l'exercice 2013 qui s'élève à 82.533 K€.
La Confédération a comptabilisé en charges à payer des montants de subventions à reverser (4 393 K€) et les trois SCI ont inscrit des charges à répartir sur leurs locataires (2 653 K€).

*Les dettes diverses à plus de 5 ans correspondent à des dettes envers des Fédérations et Unions Régionales Interprofessionnelles.
En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 9 640 K€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.
L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds.

7.14 Engagements hors bilan

Engagements financiers :

*La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 42 k€, 473 k€ et 176 k€, trois prêts accordés par des banques à trois entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 5 mai 2015, 6 mars 2016 et 10 juillet 2022.

*Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 14.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2013, un montant de 640 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 4.816 k€.

*La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012, au profit de la Société Générale, 17,46 parts de titres FCP Investissement, pour un montant total évalué à 5.301 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir l'emprunt souscrit par la confédération auprès de la Société Générale, d'un montant de 5.300 k€, d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités.

7.15 Tableau des ressources

7.15.1 Selon le règlement comptable des organisations syndicales n°2009-10 (CRC)

Montants en K€ RESSOURCES DE L' NSEMBLE CONFEDERAL	31/12/2013	31/12/2012
Cotisations reçues (1)	22 405	22 231
"+" subventions contributions-contributions reçues (2)	16 164	16 759
dont reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)	*(7 680)*	*(6 426)*
"+" autres produits d'exploitation perçus (3)	15 841	14 342
Total des Ressources	**54 410**	**53 332**
Produits financiers perçus	6 195	6 596
Résultat net (part du groupe)	**60 606**	**59 929**

(1) Montant des cotisations relevant des activités gérées par la confédération (22 405 K€).

Le montant des cotisations représente la quote-part calculée pour les entités confédérales, suivant la charte financière CFDT. Elle est générée par la centralisation de la collecte totale des organisations affiliées à la CFDT, s'élevant à un montant de 82 533 k€ pour l'exercice 2013.

(2) La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (16 164 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 7 001 k€ de reversements issus de subventions reçues, ramenant le montant des ressources nettes de subventions à 9 163 k€.

(3) Voir paragraphe 8.17 « Autres produits d'exploitation ».

Les ressources de la Confédération et des entités consolidées sont exclusivement réalisées en France.

7.15.2 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la CFDT.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures CFDT des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre.

7.15.3 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2013, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

7.15.4 Contributions volontaires en nature

La Confédération CFDT se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 25 en 2013. Ces personnels sont issus essentiellement des entreprises et fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 1 840K€ pour l'exercice 2013.

7.16 Charges d'exploitation

Le montant de l'ensemble des charges d'exploitation, impôts & taxes et dotations aux amortissements & provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Achats consommés en K€	31/12/2013	31/12/2012
Charges communes AGI	887	898
Centre de formation Bierville	1 179	1 051
Achats pour ventes GIE CFDT Presse	1 216	1 190
Achats des SCI	229	208
Achats consommés du GIE Villette	124	175
Autres achats consommés	109	167
Total	**3 746**	**3 689**

Charges externes en K€	31/12/2013	31/12/2012
Charges communes AGI	1 165	1 010
Centre de formation Bierville	200	117
Coûts des charges SCI	765	855
Intermédiaires Associations Iris et Isefoj (cf. études)	692	515
Achats et charges GIE Belleville et illette	4 297	3 091
Achats et charges GIE CFDT Presse (cf. AG 2012…)	2 934	3 494
Achats, prestations reçues, frais gé éraux Confédération	8 593	7 335
Autres charges externes	104	69
Total	**18 750**	**16 486**

Frais de personnel en K€	31/12/2013	31/12/2012
Coûts salariaux GIE Belleville & Gie-Villette	15 994	15 973
Autres charges de personnel Confé ération	361	410
Autres frais de personnel	0	1
Total	**16 354**	**16 384**

Impôts & taxes en K€	31/12/2013	31/12/2012
Taxes sur les salaires et autres GIE elleville	1 216	1 175
Taxes des 3 SCI	286	267
Taxes diverses Confédération	552	579
Autres taxes GIE Villette	234	159
Autres impôts et taxes	38	18
Total	**2 325**	**2 198**

Autres charges d'exploitation en K€	31/12/2013	31/12/2012
Reversement subventions aux organisations (autres charges) :		
- Confédération	8 015	7 149
- Isefoj	292	295
Charges de gestion GIE CFDT Presse & Confédération	645	627
Autres charges d'exploitation	63	75
Total	**9 015**	**8 146**

Dotations aux amortissements & provisions en K€	31/12/2013	31/12/2012
Centre de formation Bierville	438	436
Amortissements des SCI	1 292	1 207
Amortissements GIE Villette	1 055	524
Amortissements Confédération	5 541	5 413
Provisions Confédération	2 169	1 495
Autres dotations amortissements et provisions (Gie-Presse…)	123	356
Total	**10 617**	**9 431**

7.17 Autres produits d'exploitation

Le montant des autres produits d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

ontants en K€	31/12/2013	31/12/2012
Autres produits (loyers Confédération et SCI, facturation Agi, ventes et publicité Gie Cfdt-Presse, prestations centre de Bierville…)	13 346	12 408
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	2 115	1 619
Transferts de charges d'exploitation	379	315
Total	**15 41**	**14 342**

7.18 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en K€	31/12/2013	31/12/2012
Produits financiers		
Revenus des créances et VMP	1 251	415
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 442	2 477
Produits nets sur cessions de VMP	3 263	3 640
Autres produits financiers	239	65
Total	**6 195**	**6 596**
Charges financières		
Dotations aux provisions	19	9
Intérêts et charges assimilées	107	14
Autres charges financières		
Total	**126**	**23**
Résultat financier	**6 069**	**6 573**

Les dotations correspondent aux provisions sur portefeuille TIAP (Moins Value latentes).

7.19 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en K€	31/12/2013	31/12/2012
Produits exceptionnels		
Net de Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	45	294
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	12	1
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier	41	
Autres produits exceptionnels (1)	403	
Total	**501**	**294**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14	73
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	14	75
- Sur cession de titres consolidés	64	
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier		287
Total	**92**	**435**
Résultat exceptionnel	**408**	**(141)**

(1) Autres produits exceptionnels : ajustement de solde sur portefeuille de placement

7.20 Impôts

La charge d'impôts est la suivante :

Montants en K€	31/12/2013	31/12/2012
Impôt exigible sur revenus du portefeuille titres	(52)	(44)
Impôts	**(52)**	**(44)**

7.21 Effectif

L'effectif employé par les entités intégrées globalement se décompose comme suit :

Effectif moyen	31/12/2013	31/12/2012
Cadres et équivalents	167	172
Employés	128	112
Total	**295**	**284**

8 Autres informations

8.1 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

8.2 Dirigeants

Les informations requises dans le cadre du paragraphe 425 du règlement 99-2 CRC ne sont pas communiquées car cela aboutirait à donner une information individuelle.

8.3 Liste des organismes paritaires

La Confédération CFDT a des liens avec des organismes paritaires dans lesquels, soit elle assure la gouvernance conjointement avec les autres organisations représentatives d'employeurs et salariés, soit elle participe à une gestion paritaire.

En référence à la doctrine comptable relative aux modalités d'application de l'article L.2135-2 du code du travail, les organismes visés sont listés ci-après :

PROTECTION SOCIALE		
	CNAM AT/TS	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
	AGIRC ARCCO	Caisses retraite complémentaire des cadres
	CNAF	Caisse Nationale des allocations familiales
	ORST	Observatoires régionaux de la santé au travail
	CNAV	Caisse Nationale d'assurance Vieillesse
	ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
FORMATION PROFESSIONNELLE		
	FONGEFOR	Association de gestion du fonds national de gestion paritaire de la formation professionnelle continue
	UNIFORMATION	Organisme paritaire collecteur agréé
	AGEFOS PME	Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises
	OPCA PL	Organisme paritaire collecteur agréé
	OPCALIA	Organisme paritaire collecteur agréé
EMPLOI		
	AGEFIPH	Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
	UNEDIC / POLE EMPLOI	Union nationale inter professionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
LOGEMENT		
	UESL	Union des entreprises et des salariés pour le logement
DIALOGUE SOCIAL		
	ADSA	Association paritaire inter professionnelle nationale pour le développement du dialogue social dans l'artisanat
ETUDES		
	IRES	Institut de recherches économiques et sociales

APPROBATION
DES COMPTES SOCIAUX 2013

Sommaire

I - *Rapport des commissaires aux comptes 2*

II - *Etats financiers (bilan et compte de résultat) 4*

III - *Faits majeurs de l'exercice 9*

IV - *Bilan Actif 10*

V - *Bilan Passif 14*

VI - *Compte de résultat 18*

VII - *Annexe 21*

CFDT.FR

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL

4, BOULEVARD DE LA VILLETTE
75955 PARIS CEDEX 19
TÉL : 01 42 03 80 00
FAX : 01 53 72 85 71
EMAIL : confederation@cfdt.fr

CONFEDERATION FRANCAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL

C.F.D.T.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Ernst & Young et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La-Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2013)

Confédération Française Démocratique du Travail
4, boulevard de la Villette
75955 Paris Cedex 19

Aux membres du Conseil National,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Bureau National, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels du syndicat C.F.D.T., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau National. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat du syndicat à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2013 comprennent :

- des titres immobilisés de l'activité de portefeuille et des valeurs mobilières de placement, comme exposé dans les notes 2.1.1, 2.1.6 et 2.1.9 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les règles d'évaluation de ces actifs à la clôture de l'exercice. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié les évaluations qui en résultent.

- Des provisions sont constituées pour couvrir les risques tels que décrits en note 2.2.2. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents présentés aux membres du conseil national sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 7 mai 2014

Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres — PricewaterhouseCoopers Audit

Isabelle Tracq-Sengeissen — Francis Chartier

CFDT - CONFEDERATION **Exercice clos le : 31/12/2013**

BILAN ACTIF

	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	**46 296**	**10 891**	**35 406**	**25 800**
Logiciels	46 296	10 891	35 406	25 800
Frais d'établissement				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**76 014 624**	**23 962 988**	**52 051 636**	**56 826 943**
Terrains	13 306 906		13 306 906	13 306 906
Constructions	50 486 464	18 886 782	31 599 681	35 350 867
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 902 374	4 523 733	2 378 641	3 428 548
Autres	1 232 967	552 473	680 494	716 389
Immobilisations corporelles en cours	4 085 913		4 085 913	4 024 233
Avances et acomptes				
Immobilisations financières	**259 983 637**	**3 525 052**	**256 458 585**	**251 233 546**
Participations	485 467	286 000	199 467	263 592
Créances rattachées à des participations	24 649 411		24 649 411	25 783 629
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	231 698 701	3 219 321	228 479 381	222 701 753
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 148 913	19 731	3 129 182	2 483 429
Autres	1 143		1 143	1 143
TOTAL (I)	**336 044 557**	**27 498 931**	**308 545 627**	**308 086 289**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de productions (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	**3 525**		**3 525**	**2 052**
Avances et acomptes versés sur commandes	**91 174**		**91 174**	**261 003**
Créances	**25 480 268**	**704 112**	**24 776 155**	**16 121 160**
Créances usagers et comptes rattachés	116 023		116 023	106 638
Autres	25 364 245	704 112	24 660 132	16 014 522
Valeurs mobilières de placement	**18 044 360**	**-**	**18 044 360**	**19 141 295**
Autres titres	18 044 360		18 044 360	19 141 295
Instruments de trésorerie	-		-	-
Disponibilités	**7 423 702**		**7 423 702**	**9 555 833**
Charges constatées d'avance	**250 473**		**250 473**	**315 969**
TOTAL (II)	**51 293 501**	**704 112**	**50 589 388**	**45 397 313**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-		-	-
Primes de remboursement des emprunts (IV)	-		-	-
Ecarts de conversion Actif (V)	-		-	-
TOTAL (I+II)	**387 338 058**	**28 203 043**	**359 135 015**	**353 483 602**
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
- acceptés par les organes statutairement compétents				-
- autorisés par l'organisme de tutelle			-	-
Dons en nature restant à vendre			-	-

CFDT - CONFEDERATION	Exercice clos le : 31/12/2013	
BILAN PASSIF		
	31/12/2013	**31/12/2012**
	Net	Net
FONDS SYNDICAUX		
FONDS PROPRES		
Réserves	312 920 556	308 376 117
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	220 203	4 544 439
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds propres avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**313 140 759**	**312 920 556**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 664 616	1 015 160
Provisions pour charges	10 329 973	10 550 941
FONDS DEDIES		
Sur contributions publiques de financement		
Sur autres ressources	335 769	480 660
TOTAL (II)	**12 330 358**	**12 046 760**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	4 770 000	5 300 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 114 090	3 868 691
Dettes fiscales et sociales	183 999	64 776
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 939 957	18 940 352
Produits constatés d'avance (1)	655 853	342 468
TOTAL (III)	**33 663 898**	**28 516 286**
Ecarts de conversion Passif (IV)	-	0
TOTAL (I+II+III+IV)	**359 135 015**	**353 483 602**
(1) dont à plus d'un an		
dont à moins d'un an	655 853	342 468
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	-	0
(3) emprunts participatifs	-	0
ENGAGEMENTS DONNES	-	0

CFDT - CONFEDERATION	Exercice clos le : 31/12/2013	
COMPTE DE RESULTAT		
	31/12/2013	**31/12/2012**
PRODUITS D'EXPLOITATION		
1.Ventes de marchandises		
2.Production vendue (services)	2 171 186	2 111 217
Montant net du chiffre d'affaires	**2 171 186**	**2 111 217**
Subventions - Contributions	15 122 059	15 940 406 *(1)*
Reprises sur dépréciations, sur provisions et amort. et transferts de charges	2 237 222	2 428 249
Cotisations	15 085 945	14 972 747
Autres produits (1)	1 841 591	1 476 229
TOTAL (I)	**36 458 003**	**36 928 847**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Marchandises : Achats	8 295	41 925
Variation de stocks	-1 473	1 999
Matières premières et autres approvisionnements : Achats		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes *	23 581 522	22 115 419
Impôts, taxes et versements assimilés	645 800	611 016
Salaires et traitements	371 974	420 113
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 540 539	5 412 275
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	508 897	133 400
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 169 268	1 495 240
Subventions accordées par l'organisation syndicale	948 549	2 229 429
Autres charges	8 188 689	7 226 431 *(1)*
TOTAL(II)	**41 962 059**	**39 687 248**
* Y compris redevance de crédit bail mobilier	-	-
* Y compris redevance de crédit bail immobilier	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-5 504 056**	**-2 758 401**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)	1 102 636	902 680
Déficit ou excédent transféré (IV)	2 592 618	891 124
(1) Dont :		
Dons	-	-
Legs et donations	-	-
Produits liés à des financements réglementaires	-	-
Ventes de dons en nature	-	-

(1) **Sur le montant de 15 122 k€ ("Subventions-Contributions"), un total de 7.389 k€ ("Autres charges") est reversé à des organisations affiliées.**

CFDT - CONFEDERATION	Exercice clos le : 31/12/2013	
COMPTE DE RESULTAT		
	31/12/2013	**31/12/2012**
Produits financiers		
De participations	684 361	1 213 873
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	230 168	51 771
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges financières	1 442 357	2 476 846
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 245 441	543 569
TOTAL (V)	**3 602 327**	**4 286 059**
Charges financières		
Dotations aux amortisssements, dépréciations et provisions	18 775	8 499
Intérêts et charges assimilées	107 406	13 993
Différences négatives de change	10	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL (VI)	**126 191**	**22 492**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**3 476 136**	**4 263 567**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	**-3 517 902**	**1 516 723**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	434 065	2 365 875
Sur opérations en capital	45 791 816	31 913 107 ***(2)***
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL (VII)	**46 225 881**	**34 278 982**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17 458	441 974
Sur opérations en capital	42 565 887	30 899 635 ***(2)***
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL(VIII)	**42 583 345**	**31 341 608**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**3 642 536**	**2 937 374**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les sociétés (X)	49 321	43 949
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (XI)	343 854	386 397
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XII)	198 964	252 107
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI) (XIII)	**87 732 701**	**76 782 966**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) (XIV)	**87 512 498**	**72 238 527**
EXCEDENT OU DEFICIT (XIII-XIV)	**220 203**	**4 544 439**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits	-	-
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges	-	-
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
Participation aux événements récurrents pluriannuels	**-700 000**	**-700 000**

(2) **La différence entre le montant des produits (45.792 k€) et le montant des valeurs nettes comptables des titres sortis (42.566 k€) génère un excédent de 3.226 k€.**

Sommaire

		Page
1	**Faits majeurs de l'exercice**	**9**
1.1	Evénements principaux de l'exercice	9
1.2	Principes, règles et Méthodes comptables	9
1.2.1	Présentation des comptes	9
1.2.2	Méthode générale	9
2	**Informations relatives au bilan**	**10**
2.1	Actif	10
2.1.1	Tableau des immobilisations	10
2.1.2	Tableau des immobilisations et dépréciations	10
2.1.3	Immobilisations incorporelles	10
2.1.4	Immobilisations corporelles	10
2.1.5	Principaux mouvements	11
2.1.5.1	Méthode d'amortissement	11
2.1.6	Immobilisations financières	11
2.1.6.1	Liste des filiales et des participations	12
2.1.6.2	Créances rattachées à des participations	12
2.1.6.3	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	12
2.1.6.4	Autres titres immobilisés	13
2.1.7	Créances	13
2.1.8	Produits à recevoir	13
2.1.9	Valeurs mobilières de placement	13
2.1.10	Charges constatées d'avance	14
2.2	Passif	14
2.2.1	Fonds syndicaux	14
2.2.2	Provisions pour risques et charges	14
2.2.2.1	Tableau des provisions pour risques et charges	14
2.2.2.2	Evaluation des provisions pour risques et charges	15
2.2.3	Fonds dédiés – Tableau de suivi	16
2.2.4	Etat des dettes	16
2.2.5	Charges à payer	17
3	**Informations relatives au compte de résultat**	**18**
3.1	Tableau de détermination des ressources	18
3.1.1	Fait générateur des cotisations	18
3.1.2	Contributions publiques de financement	19
3.2	Ventilation de l'effectif moyen	19
3.3	Contributions volontaires en nature	19
3.4	Autres informations sur le compte de résultat	19
3.4.1	Autres achats et charges externes	19
3.4.2	Reprises de provisions & transferts de charges – Autres produits	20
3.4.3	Quotes-parts de résultats de GIE	20
3.4.4	Résultat financier	20
3.4.5	Résultat exceptionnel	20
4	**Autres informations**	**21**
4.1	Engagements hors bilan	21
4.1.1	Engagements financiers	21
4.2	Consolidation comptes consolidés	21
4.3	Evénements postérieurs à la clôture	21

1 Faits majeurs de l’exercice

1.1 Evénements principaux de l’exercice

La confédération a mis en service au cours de l'année 2013, sa nouvelle application de Gestion de ses adhérents et de ses structures en ligne, dénommé GASEL. Cette évolution majeure a consisté, à transplanter le périmètre fonctionnel de cinq applications de la gestion de l’adhérent et des structures dans un nouvel environnement technologique permettant un accès partagé, réparti et sécurisé à une base de données centralisée rassemblant tous les référentiels uniques nécessaires à la gestion en temps réel de l’adhérent et des structures.

Faisant suite à la décision prise lors de l’Assemble Générale des syndicats de 2012, le projet d’évolution de l’organisation se poursuit jusqu’au congrès de juin 2014. Il se décline en plusieurs chantiers : accompagnement et soutien des militants, proximité avec les salariés, service à l’adhérent, place des syndicats-rôle des structures CFDT, place et prise de responsabilité des jeunes, des femmes et des personnes issues de la diversité, information-communication en direction des salariés, des adhérents, des militants et des responsables. La mise en œuvre de ces projets s’est notamment matérialisée en 2013 par un travail mené en lien avec les organisations sur la base de convention de partenariats et l’organisation en octobre d’un rassemblement national de 5000 élus à la Porte de Versailles. Les moyens financiers dégagés pour ces projets sur l’exercice 2013, représentent des sommes conséquentes, autour de 987 k€.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l’annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La confédération a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-01 relatif aux modalités d’établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l’exploitation, permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au 1er janvier 2013	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	29	17		46
Immobilisations corporelles	75 258	772	15	76 015
Immobilisations financières	256 183	59 006	55 205	259 984
TOTAL	**331 470**	**59 795**	**55 220**	**336 045**

L'augmentation des immobilisations corporelles correspond pour l'essentiel à la réfection des locaux de Bierville pour 196 k€, de la rénovation des locaux de l'immeuble Belleville pour 87 k€ et de ceux de l'immeuble Bolivar pour 251 k€

Le montant net d'augmentation des Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP) est de 3.052 k€, relative à des opérations d'arbitrage ou d'apports opérées sur les valeurs inscrites en immobilisations financières. Par ailleurs, les trois SCI contrôlées par la confédération ont remboursé un montant de 1.134 k€ sur les créances rattachées aux participations.

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Rubriques	Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier 2013	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4	7		11
Immobilisations corporelles	18 431	5 532		23 963
Immobilisations financières	4 949	19	1 442	3 526
TOTAL	**23 384**	**5 558**	**1 442**	**27 500**

2.1.3 Immobilisations incorporelles

La confédération a développé un logiciel de gestion des syndicats « Gasel » qu'elle met à la disposition exclusive des syndicats affiliés à la CFDT.

Ce logiciel n'est pas valorisé dans les comptes.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan arrêté au 1er janvier 2009 (terrains et immeubles) avaient été valorisées sur la base d'une expertise immobilière pour les comptes de l'exercice 2009.

Les autres immobilisations corporelles ont été évaluées selon leur valeur en l'état à l'ouverture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles acquises en 2013 sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.5 Principaux mouvements

Les éléments constituant les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice 2013 sont rappelés en 2.1.1. Il est à noter que des travaux étaient déjà inscrits dans les comptes des exercices 2012, notamment représentés par :

- l'acquisition d'un ensemble immobilier qui fera l'objet d'importants travaux d'aménagement intérieur à compter de l'exercice 2014 ; il est à noter que la valeur du terrain, estimé à 30% du montant total de l'acquisition s'élevant à 5.300 k€, est inscrite sur le poste comptable terrains.

2.1.5.1 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Gros œuvres	Linéaire	de 24 à 31 ans
Façades étanchéité…	Linéaire	5 ans
CVC, électricité…	Linéaire	de 5 à 8 ans
Installations, aménagements	Linéaire	de 6 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	de 5 à 10 ans

Pour les postes « Installations, aménagements », « Matériel et outillage » et « Matériel de bureau », la durée d'amortissement des biens figurant au bilan arrêté au 1er janvier 2009 (valorisation sur expertise) a été ramenée à une durée correspondant à la période initiale de leur amortissement.

2.1.6 Immobilisations financières

La Confédération réalise des placements sur les marchés financiers en actions, obligations, SICAV monétaires, titres de participation.

Les mouvements 2013 sur les immobilisations financières et sur les valeurs mobilières de placement sont évalués à leur coût historique.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre 2013 en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

2.1.6.1 Liste des filiales et des participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.
Aucune dépréciation n'a été enregistrée en 2013.
Il n'y a pas eu de mouvement significatif en cours d'année.

Sociétés		Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la CFDT	CA HT du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
Filiales (+ 50 %)	SCI Loire-Jaurès	616	100%	15	15	6 857	1 366	601	257
	SCI Flandre-Jaurès	57	100%	15	15	3 776	522	95	-
	SCI Rebuffat-Jaurès	243	100%	2	2	14 015	1 592	241	418
Participations (10 à 50 %)	néant								

2.1.6.2 Créances rattachées à des participations :

Elles correspondent aux créances identifiées sur les trois SCI (Loire-Jaurès, Flandre-Jaurès et Rebuffat-Jaurès).

2.1.6.3 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap)

Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille pour un montant de 231.699 k€ correspondent aux placements à long terme réalisés par la CFDT, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réserves. Ces titres sont immobilisés bien qu'ils soient composés en partie par des valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation nette a été constatée en 2013 à hauteur de 3.219 k€.

Exercice 2013	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
Décomposition de la valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative comptable
Fractions du portefeuille évaluées :						
• Au coût de revient	227 345	222 702		231 699	228 479	
• Au cours de bourse			254 976			268 317
• D'après la situation nette						
• D'après la situation nette réestimée						
• D'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
• D'après la valeur de souscription (titres libérées)			5 957			6 899
Valeur estimative du portefeuille	**227 345**	**222 702**	**260 933**	**231 699**	**228 479**	**275 216**

2.1.6.4 Autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés sont essentiellement constitués par :

- 4.550 titres de la SAS Vigeo (dont 650 titres acquis en 2011), sur 174.951 actions de 100 € composant son capital.

La dépréciation enregistrée en 2011 sur ces titres (286 k€) a été maintenue en 2013 dans les comptes.

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	24 649		24 649
Prêts (1)	3 149	50	3 099
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	116	116	
Autres créances	25 364	25 364	
Charges constatées d'avance	250	250	
Total	**53 528**	**25 780**	**27 748**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	946		
Prêts récupérés en cours d'exercice	300		

2.1.8 Produits à recevoir

Ils sont constitués par :

- Cotisations à recevoir (Scpvc) 6.250 k€
- Subventions et contributions à recevoir 3.087 k€
- Autres produits à recevoir 139 k€
- Autres créances 13.987 k€

2.1.9 Valeurs mobilières de placement

Les mouvements 2013 sur les valeurs mobilières de placement sont évalués au coût unitaire moyen pondéré pour les cessions et au coût d'achat pour les acquisitions.

Des dépréciations sont constatées en fin d'exercice en cas de moins-value latente. Au 31 décembre 2013, aucune dépréciation n'a été constatée.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

Conformément à la règle établie lors des exercices précédents, il est rappelé que des titres s'assimilant à des valeurs mobilières de placement sont inscrits en Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) ; en effet, ils correspondent à des placements à long terme assurant la gestion patrimoniale des réserves.

2.1.10 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance (250 k€) correspondent à des charges d'exploitation de l'exercice, et sont composées de :

- Achats études et prestations de services 57 k€
- Contrats de maintenance 58 k€
- Assurance 46 k€
- Documentations 73 k€
- Déplacements et Séjours 6 k€
- Divers 10 k€

2.2 Passif

2.2.1 Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Libellé	Solde au 1er janvier 2013	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds syndicaux				
Réserves générales	157 046	1 620		158 666
Réserve affectée Caisse Nationale d'Action Syndicale	146 202	2 207		148 409
Autres réserves affectées	2 828	17		2 845
Réserve affectée évènements pluriannuels (1)	2 300	700		3 000
Report à nouveau				-
Résultat de l'exercice	4 544	220	4 544	220
Autres fonds syndicaux	-			-
Total	**312 920**	**4 764**	**4 544**	**313 140**

(1) Pour assurer le financement des événements récurrents et significatifs dont la fréquence est supérieure à un an (congrès et élections prud'homales), la confédération a constitué une réserve s'élevant à 3.000 k€ qui doit augmenter en 2014, lors de la décision d'affectation du résultat 2013.
En pied de compte de résultat figure cette part du résultat de l'exercice 2013 qui sera affectée à cette réserve, soit 700 k€.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au 1er janvier 2013	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : utilisations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	1 015	656		7	1 664
Provisions pour charges	10 551	1 514		1 735	10 330
Total	**11 566**	**2 170**	**-**	**1 742**	**11 994**

2.2.2.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques comprennent :

- Provision pour litiges : 309 k€
- Provision pour charges financières* : 1.355 k€

* Les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles affiliées à la Cfdt ont la possibilité de confier à la Confédération tout ou partie de leur trésorerie liée à leurs réserves, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations, à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à une valeur « linéarisée ».

Au 31 décembre 2013, des plus-values financières latentes (différence entre la valeur historique et la valeur sur le marché des titres détenus) sont constatées sur le portefeuille global détenu par la Confédération.

Si les organisations demandaient le remboursement de leurs parts à la Confédération au 31 décembre 2013, elles appréhenderaient une partie de ces plus-values latentes. La Confédération constate donc, à la clôture de l'exercice, une provision pour charges financières, correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan, et la valeur du montant qui aurait dû être reversé aux organisations si elles avaient sollicité un remboursement au 31 décembre.

Les provisions pour charges se rapportent essentiellement aux :

- Provision de la Caisse Nationale d'Action Syndicale* : 7.759 k€

  * Elle est représentative des sommes que la Confédération (CNAS) est susceptible de payer au titre de la couverture juridique assurée aux adhérents de la CFDT.

- Provision relative aux engagements pris en matière de retraite et engagements similaires* : 2.569 k€

  * L'ensemble du personnel est soit rémunéré par le GIE Belleville soit mis à disposition. A ce titre les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, y compris par les GIE Belleville et GIE Villette (structures liées), font l'objet d'une provision dotée par la Confédération.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode actuarielle appelée « méthode des unités de crédit projetées », répartissant la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Suivant l'application des textes conventionnels (distincts pour le secrétariat confédéral et pour le secrétariat administratif), les prestations futures découlent de :

- L'ancienneté à la date de l'évaluation,
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite,
- Les droits tels que définis,
- Les conditions du départ en retraite (démissions),
- Le facteur d'actualisation,
- La probabilité de paiement de la prestation (maintien du salarié dans l'organisation jusqu'à l'âge de son départ en retraite).

Le taux d'actualisation utilisé est de : 3 % (basé sur un taux publié par l'Institut des Actuaires). Le taux d'évolution des rémunérations est de : 4 % observés ces quatre dernières années.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Ressources	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
Conventions diverses	1 111	480	344	199	335
Total	**1 111**	**480**	**344**	**199**	**335**

En conformité avec le règlement CRC 2009-10, a été appliquée la disposition stipulant une inscription en « Engagements à réaliser » de montants affectés à des actions définies, repris au cours des années ultérieures en fonction de leur utilisation.

2.2.4 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunt (2) et dette auprès des établissements de crédit dont : - à 2 ans au maximum à l'origine - à plus de 2 ans à l'origine	4 770	530	2 120	2 120
Emprunt et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 114	4 114		
Dettes fiscales et sociales	184	184		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (1)	23 940	14 300		9 640
Produits constatés d'avance	656	656		
TOTAL	**33 664**	**19 784**	**2 120**	**11 760**
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	530			

(1) Le montant des autres dettes correspond pour 14.300 k€ à des dettes d'exploitation (essentiellement sur des structures affiliées) et pour 9.640 k€ à des dettes envers des Fédérations professionnelles et Unions Régionales Interprofessionnelles.

En effet, les Fédérations et les Unions Régionales Interprofessionnelles ont la possibilité de confier tout ou partie de leur trésorerie à la Confédération, à des fins de placement dans le cadre d'une gestion centralisée pour compte. La dette figurant au bilan pour 9.640 k€ représente les fonds confiés par les organisations à la Confédération, en valeur historique et se rapportant à une partie de leurs réserves.

L'engagement de la Confédération consiste à reverser ces fonds aux organisations à la valeur du marché au jour de la demande de restitution de ces fonds ou à la valeur « linéarisée ».

Une provision pour charges financières (1.355 k€) a été constatée dans les comptes de la Confédération au 31 décembre 2013 correspondant à la différence entre la valeur de la dette envers les organisations inscrite au passif du bilan de la Confédération, et la valeur du montant que la Confédération aurait dû rembourser aux organisations si elles l'avaient demandé à la clôture de l'exercice.

2.2.5 Charges à payer

Les charges à payer correspondent à des charges d'exploitation :

- Factures non parvenues : 1.344 k€
- Diverses charges d'exploitation : 12 k€
- Contributions à verser aux organisations Cfdt : 4.393 k€
- Autres dettes 8.534 k€

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Tableau de détermination des ressources

Cotisations reçues (1)	15 086
« - » reversement de cotisations à des syndicats visés à l'article L.2135-1	-
« + » subventions-contributions reçues (2)	15 122
« - » reversement subventions-contributions à des organisations affiliées (2)	- 7 389
« + » autres produits d'exploitation perçus	6 250
« + » produits financiers perçus	2 160
TOTAL	**31 229**

(1) Le montant des cotisations représente la part de la cotisation perçue par la Confédération pour ses seules activités. La part de la cotisation concernant l'activité « Information » est directement perçue par le GIE Cfdt-Presse, pour 7.319 k€. Cette part ne figure donc pas dans les comptes de la Confédération et le montant des cotisations relevant des activités gérées par la Confédération s'établit ainsi pour 2013 à un total de 22.231 k€.

Ces parts relèvent de la centralisation de la collecte totale par le « Service Central de Perception et Ventilation des Cotisations » (SCPVC) des organisations affiliées à la Cfdt, s'élevant à un montant de 82.533 k€ pour l'exercice 2013.

(2) La somme de 15.122 k€ est constituée par des ressources issues de :

- Conventions pour mener des actions spécifiques aux organisations syndicales : 6.079 k€
- Participation et actions effectuées dans le cadre d'organismes paritaires : 8.104 k€
- Conventions de partenariat : 939 k€

La Confédération reverse une partie de ces ressources aux organisations affiliées qui contribuent à la réalisation des actions financées. De ce fait, l'analyse du poste « subventions-contributions » (15.122 k€) n'est pertinente que si l'on tient compte de 7.389 k€ de reversements, ramenant le montant de ressources nettes à 7.733 k€.

3.1.1 Fait générateur des cotisations

Le versement des cotisations est comptabilisé selon le principe édicté par la « Charte financière » régissant la répartition des cotisations entre structures affiliées à la Cfdt.

En conformité avec le règlement n° 2009-10 du CRC, l'individualisation par structures Cfdt des flux de cotisations, dont le versement intervient postérieurement à la clôture, permet la reconnaissance d'un produit à recevoir comptabilisé sur l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

3.1.2 Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe – Règles comptables des organisations syndicales -), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2013, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Les collaborateurs administratifs et permanents syndicaux qui composent le personnel de la Confédération sont régis par des statuts différents, selon la distinction suivante :

Catégories	Personnel facturé par le GIE Belleville *	Personnel mis à disposition
Secrétariat admin. & technique	72	1
Secrétariat confédéral	63	24
TOTAL	135	25

* Le GIE Belleville facture par ailleurs du personnel aux associations contrôlées par la Confédération et entrant dans le périmètre de consolidation.

3.3 Contributions volontaires en nature

La Confédération Cfdt se réfère aux dispositions de l'article 4 du règlement CRC n° 2009-10 (Annexe) définissant le « Traitement des contributions en nature », effectuées à titre gratuit.

Les contributions volontaires en nature sont exclusivement constituées par des mises à disposition de permanents syndicaux ; leur durée de fonction au sein de la Confédération, renouvelable, correspond généralement à un mandat relevant du Congrès confédéral qui se tient tous les quatre ans.

Le nombre de personnes mises à disposition est de 25 en 2013. Ces personnels sont issus essentiellement de fonctions publiques.

Les indications émanant des entités tierces concernées permettent à la Confédération d'appréhender la valorisation de ces contributions, à savoir 1.840 k€ pour l'exercice 2013.

3.4 Autres informations sur le compte de résultat

3.4.1 Autres achats et charges externes

Le montant de la facturation émanant du GIE-Belleville s'établit pour l'exercice à un montant de 10.536 k€ - Personnel refacturé - (figurant sur le poste « autres achats et charges externes » du compte de résultat).

Cette facturation représente 45% du poste « Autres achats et charges externes » s'élevant au total à 23 582 k€, dont les autres principales prestations sont :

- Prestations juridiques	1.694 k€
- Prestations informatiques	1.572 k€
- Charges d'occupation des locaux	1.081 k€
- Frais de réunions et missions	1.959 k€
- Coûts de maintenance et assurance	633 k€
- Etudes et documentations	1.034 k€
- Divers honoraires	1.037 k€

3.4.2 Reprises de provisions et transferts de charges - Autres produits :

Figure sur ce poste un montant de 1.305 k€ de reprises de provisions relatives à des dossiers juridiques instruits par la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) et réglés durant l'exercice 2013.

Les transferts de charges concernent principalement des « refacturations » faites à des structures associées (Gie ou associations) pour un montant de 494 k€.

Le montant des autres produits (1.841 k€) est essentiellement constitué d'une part de facturations diverses sur des conventions contractées avec des structures associées ou affiliées, ainsi qu'avec des partenaires externes, et d'autre part de versements liés à la délégation des membres Cfdt siégeant au C.E.S.E. (Conseil Economique Social et Environnemental).

3.4.3 Quotes-parts de résultats de GIE :

Ces quotes-parts, comptabilisées en excédent (1 103 k€) ou en déficit (2 593 k€), sont issues de deux groupements d'intérêt économique gérant, pour la Confédération et ses structures associées, des fonctions opérationnelles mutualisées, organisées par « métiers » (moyens généraux, informatique, presse, site internet, diffusion de revues et matériel syndical…).

3.4.4 Résultat financier :

D'un montant positif de 3.476 k€, il se décompose comme suit :

- Revenus de SCI ou de placements (VMP)	1.992 k€
- Provisions sur portefeuille TIAP (Moins Values latentes)	-19 k€
- Reprise de provisions sur portefeuille TIAP	1.442 k€
- Net de charges ou produits financiers divers	60 k€

3.4.5 Résultat exceptionnel :

Les éléments essentiels qui le composent, pour 3.643 k€ en net, sont les suivants :

- Plus-values des mouvements sur les cessions sur portefeuille TIAP	3.240 k€
- Valeur comptable immobilisations sorties	-14 k€
- Net de produits et charges divers	417 k€

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements hors bilan

4.1.1 Engagements financiers :

*****La Confédération s'est portée caution pour garantir, jusqu'à hauteur respectivement de 42 k€, 473 k€ et 176 k€, trois prêts accordés par des banques à trois entités tierces.

Les termes de ces engagements sont fixés respectivement aux 5 mai 2015, 6 mars 2016 et 10 juillet 2022.

*****Des contrats de placement de fonds ont été souscrits par la Confédération, dans le cadre de sa gestion du portefeuille de titres immobilisés, pour un engagement total de 14.000 k€. Les parts de ces fonds sont appelées progressivement par le gérant du fonds.

Au 31 décembre 2013, un montant de 640 k€ a été appelé au titre de ces contrats et figure à l'actif du bilan. La partie non libérée de ces engagements s'élève à 4.816 k€.

*****La confédération a affecté en nantissement le 23 novembre 2012, au profit de la Société Générale, 17.46 parts de titres FCP Investissement, pour un montant total évalué à 5.301 k€.

Ce nantissement de titres vient garantir l'emprunt souscrit par la confédération auprès de la Société Générale, d'un montant de 5.300 k€, d'une durée de 10 ans remboursable en 40 trimestrialités.

4.2 Consolidation comptes consolidés

Les comptes sociaux 2013 de la Confédération sont intégrés dans un ensemble consolidé « Confédération Cfdt » dont elle est l'entité consolidante.

Le périmètre de cette consolidation inclut des entités contrôlées à 100% par la Confédération (Groupements d'intérêt économique, Sociétés civiles immobilières, Associations loi 1901 et une EURL).

4.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.